



## **A.C.A.O.A.B.**

*Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance*  
(Reconnue d'utilité publique)

### **Maison de retraite Sainte Anne**

**EHPAD**

*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*



Résidence  
Sainte Anne  
Sainte Anne

# **Livret d'accueil**

**2, rue du Bourg Joly**

49125 TIERCE

☎ : 02 41 42 62 96@ : [sainteanne@acaoab.fr](mailto:sainteanne@acaoab.fr)

Site internet : [www.acaoab.fr](http://www.acaoab.fr)

# SOMMAIRE

<b>Bienvenu chez vous</b>	<b>p. 2</b>
<b>L'ACAOAB : une histoire plus que centenaire</b>	<b>p. 4</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Nos valeurs associatives</li></ul>	
<b>La maison de retraite Sainte Anne de Tiercé</b>	<b>p.6</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Son histoire</li><li>• Sa situation géographique</li><li>• Un site apaisant</li></ul>	
<b>Cette maison est « votre maison »</b>	<b>p. 8</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Votre chambre</li><li>• L'entretien de votre chambre et de votre linge</li><li>• La restauration</li><li>• La vie sociale et culturelle</li></ul>	
<b>Des professionnels à votre Service</b>	<b>p. 12</b>
<b>Nous sommes à votre écoute</b>	<b>p. 14</b>
<b>Pour vous accompagner</b>	<b>p. 15</b>
<b>Des décisions aujourd'hui pour garantir le respect de vos droits demain</b>	<b>p. 16</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La personne de confiance</li><li>• Le référent familial</li><li>• Les directives anticipées</li></ul>	
<b>Charte des droits et libertés de la personne accueillie</b>	<b>p.18</b>
<b>Fiches pratiques de la vie quotidienne</b>	

# Bienvenu chez vous !

*Cher Résident,*

*L'Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance (ACAOAB) se tient à votre service pour mieux vous accueillir dans cette résidence que vous avez choisie.*

*Héritière de l'Esprit du Christianisme au travers de l'Histoire des congrégations, l'association porte une vision chrétienne, sur tous ceux qu'elle accueille, attentive aux besoins de chacun, dans le respect de la liberté. Des personnels de qualité sont formés pour vous accompagner au plus près de vos besoins avec des installations modernes et adaptées. L'association veille à entretenir un véritable esprit de famille autour de vous pour que vous vous sentiez « chez vous » dans la résidence.*

*Dans cet état d'esprit, des bénévoles vous accompagnent dans les activités quotidiennes qui vous sont proposées pour votre confort physique, moral ou spirituel.*

*Vos souhaits seront pris en compte par le personnel et dans différentes instances dont le « Conseil de la Vie Sociale », afin de rendre les choses toujours meilleures.*

*Je vous souhaite la bienvenue chez vous, dans votre nouveau domicile.*

*Pascal LEVAVASSEUR  
Président de l'ACAOAB*

*Madame, Monsieur, cher Résident, chères familles.*

*Nous sommes heureux de vous présenter cette Maison qui sera si vous le souhaitez, bientôt la vôtre.*

*L'ensemble de notre équipe travaille au service des résidents et nous avons à cœur chaque jour de faire le mieux possible pour que cette maison soit un lieu de vie agréable et adaptée à la situation de chacun.*

*Notre objectif est que vous vous sentiez bien et en sécurité, tout en vous permettant de rester ouvert au monde et à la vie sociale.*

*Nous sommes soucieux de garder un fonctionnement « comme à la maison », et sollicitons régulièrement vos avis pour adapter les services à vos souhaits et vos goûts, que ce soit en termes culinaires, dans les approches décoratives, dans l'animation du quotidien ...*

*Nous aurons plaisir à prendre du temps pour faire plus ample connaissance, et vous permettre de faire de cette maison, VOTRE maison.  
Soyez les bienvenus !*

*Etienne CHEVILLARD  
Directeur*

## UNE GESTION ASSOCIATIVE

La Résidence Sainte Anne est un établissement **privé à but non lucratif**, hébergeant des personnes âgées dépendantes (statut EHPAD depuis 2004).

La Résidence est habilitée à l'aide sociale.

Elle est gérée par l'Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance (ACAOAB), Association loi 1901, « à but non lucratif » ; **reconnue d'utilité publique** ce qui lui permet de recevoir :

- des « dons manuels »,
- des donations et des legs.

Éligibles aux réductions d'impôts pour les particuliers et les entreprises.



Président du Conseil  
d'Administration :

Pascal LEVAVASSEUR

Directeur de la Résidence :

Etienne Chevillard

Médecin coordonnateur :

Docteur Daniel Tirouflet

# L'ACAOAB : une histoire plus que centenaire

La loi du 1er juillet 1901 relative à la liberté d'association, couplée à la loi du 9 décembre 1905 actant la séparation de l'Eglise et de l'Etat sont à l'origine de la création de notre Association. Le 7 décembre 1906, à Angers, l'Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance, ACAOAB est enregistrée en préfecture. Elle est Reconnue d'Utilité Publique en 1909.

Dès son origine, elle reçoit des dons de patrimoines anciens et d'Ouvres d'assistance et de bienfaisance d'origines Catholiques.

## **Deux axes d'actions s'organisent dès l'origine selon les divers types de legs :**

Maisons de retraite et hospices, immeubles divers, dons en numéraire ...

- Accompagnement des personnes âgées : propriétés et hospices comme ceux de Saint Georges des Gardes, de Tiercé.
- Soutien aux projets de développement d'établissements et écoles catholiques : Chemillé, La Tourlandry, Montilliers, Cholet Jeanne Delanoue, Juigné sur Loire...

## **La transformation de l'offre pour continuer à répondre aux besoins :**

Avec le souci constant de l'association d'adapter son offre aux besoins du temps, les hospices deviennent Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en 2004.

L'année 2018 voit se mettre en place le renouvellement de la Gouvernance avec l'arrivée d'un nouveau Président. Commence alors l'élaboration du projet associatif afin de mieux répondre aux défis de notre temps.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, Le Prieuré de Montilliers rejoint les EHPAD de l'ACAOAB.

L'ACAOAB devient également acteur de construction et possède en gestion directe depuis fin 2022, douze logements pour personnes âgées autonomes situés à Notre Dame des Gardes.

Des projets ambitieux d'adaptation des services aux besoins des populations concernées sont en cours de gestation ou de déploiement.

Notre volonté est d'accompagner les territoires dans la transformation de l'offre en vue de proposer des solutions de vie locales et adaptées aux attentes. Nous sommes des partenaires entreprenants pour le bien vivre des personnes âgées.

## NOS VALEURS ASSOCIATIVES

### **Confiance**

La confiance se manifeste par les relations qui unissent les résidents et leur famille avec les bénévoles, salariés, direction et administrateurs.

### **Engagement**

L'engagement se traduit dans l'implication au travail de chacun, quel que soit sa position au sein des équipes, comme de la gouvernance.

### **Solidarité**

Être solidaire c'est se sentir concerné par l'autre et attentif à ses problèmes. Cela implique un lien d'engagement et d'interdépendance. La solidarité se vit aussi entre les organisations locales.

### **Humanité**

Considérer autrui avec humanité :

C'est lui porter un respect inconditionnel, une attention personnelle quel que soit son âge, sa religion, ses origines ...

C'est affirmer sa dignité humaine intrinsèque et inaliénable, essence même de toute personne.

C'est mettre en œuvre un accompagnement bienveillant et respectueux, de l'arrivée dans la maison et jusqu'à la fin de vie.

# La maison de retraite Sainte Anne de Tiercé

## SON HISTOIRE

En 1874, Mademoiselle des Dorides fonde un hospice de vieillards dans le centre de Tiercé qui accueillent jusqu'à 25 personnes nécessiteuses.

A sa mort, en 1924, donation est faite à l'Association Catholique Angevine. Dans le même temps, la Congrégation des sœurs hospitalières de Saint Gildas des Bois (44) est chargée de continuer l'œuvre avec 6 religieuses, exclusivement affectées au service de l'Hospice.

Les religieuses de la Providence de la Pommeraye (49) les remplacent à partir de 1957.

Grâce à de nombreuses donations, la capacité d'accueil s'est agrandie et en 1959, la Maison de Retraite passe avec la Préfecture une convention permettant le bénéfice de l'Aide Sociale à tous les résidents éligibles.

En 1967, est construit puis inauguré un nouveau bâtiment plus grand et plus spacieux, qui marque aussi la fin des chambres doubles et des dortoirs. A partir de l'année 1992 des travaux d'agrandissement permettent en complément la construction d'un nouveau bâtiment répondant à l'évolution des besoins des Personnes âgées : création de 50 chambres individuelles supplémentaires avec salles de bain et rénovation des 28 autres du bâtiment 1967. La capacité d'accueil est alors portée à 78 résidents.

En 2004, la cuisine est entièrement rénovée.

D'autres travaux suivront : vestiaires du personnel, PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) ...

## SA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Nous sommes implantés en plein cœur de Tiercé, commune dynamique de 4500 habitants, ce qui vous permet d'accéder dans un rayon de 300 mètres aux commerces de centre ville, à la Poste, au marché, à l'Église, à la Mairie ... Notre ville est accessible en train.



## UN SITE APAISANT

La Résidence est implantée dans un espace vert de promenades sécurisé dont elle est propriétaire. Vous bénéficiez ainsi d'un cadre de vie calme, en contact avec la nature.

A la belle saison, les espaces extérieurs vous permettent de sortir quand vous le souhaitez.

## Une priorité donnée à un accueil local

La résidence Sainte Anne est composée de 78 chambres en hébergement permanent et 2 chambres en hébergements temporaire. Elle dispose également d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) qui accueille quotidiennement 14 personnes parmi ses résidents, atteints de maladies neuro-dégénératives (Alzheimer...) qui bénéficient d'une prise en charge adaptée. Leurs journées sont rythmées par des activités sociales et thérapeutiques dans un environnement apaisant et rassurant. Ils disposent également d'un jardin réservé.



# Cette maison est « votre maison »

La maison est composée de différents espaces, tous accessibles :

- **Le salon du Rez de Chaussée** est à votre disposition pour vous permettre de recevoir vos proches ou de vous réunir entre résidents. Vous y trouverez des jeux, une bibliothèque, des boissons chaudes en self-service, ainsi qu'une fontaine à eau. C'est un lieu convivial et vivant.
- **La salle à manger** au 1er étage pour prendre vos repas.
- **La cuisine** située au rez de chaussée où sont préparés vos repas par une équipe de restauration.
- **Des patios sont aménagés dans chaque Unités de vie**, afin de vous permettre des temps de repos, d'activités et de rencontres.
- **Le jardin de Sainte Anne** est aménagé pour un accès facile. Aux beaux jours, vous pouvez y pique-niquer ou y goûter entre vous ou avec vos proches.

## VOTRE CHAMBRE

**Les chambres** sont toutes individuelles et adaptées.

Elle dispose d'une salle de bain privative avec douche de plain-pied, WC et lavabo ; ainsi que de prises TV, téléphone et du Wi-Fi gratuit.



C'est votre espace privé, vous pouvez donc le meubler et le décorer selon vos envies tout en respectant les consignes d'hygiène et de sécurité (Règlement de fonctionnement de l'établissement).

Toutes les chambres sont réparties sur trois étages et accessibles par deux ascenseurs neufs.

Un agent d'entretien de l'établissement peut vous aider en cas de problèmes ou questions techniques liées à votre chambre.

## L'ENTRETIEN DE VOTRE CHAMBRE ET DE VOTRE LINGE

Pour que vous puissiez vivre dans une chambre **propre et agréable**, des agents en assurent l'entretien. Ils entretiennent également les parties communes. La Maison réalise le **lavage** et le **repassage** de votre linge avec attention.

A votre arrivée, vos vêtements personnels seront obligatoirement marqués à vos noms et prénoms. **Cette prestation vous est proposée gratuitement.** Les draps, le linge de toilette, ainsi que les serviettes de table sont fournis et entretenus par nos lingères et dans l'établissement.

## LA RESTAURATION

Notre chef élabore pour vous des menus « comme à la maison » en lien avec une diététicienne. Les repas sont préparés dans la cuisine de **la Maison avec des produits locaux à chaque fois que possible**. Les cuisiniers vous proposent des **plats traditionnels, variés et de saison**, tout en veillant au **respect de votre régime** particulier.

Le chef est présent en salle à manger tous les midis pour échanger avec vous.

La cuisine traditionnelle et les menus variés accompagnés d'un dressage soigné et d'un service de qualité sont réalisés pour votre plaisir comme à la maison.

Les menus sont affichés en salle à manger et dans les patios.

Des repas à thèmes sont organisés. Ils permettent de voyager gustativement dans divers pays ou régions.

Vous pouvez aussi recevoir vos proches pour le déjeuner, dans **la salle à manger des invités**.

Le goûter vous est proposé soit en chambre ou bien pendant les animations en milieu d'après-midi.



## LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Les activités et animations font parties intégrantes de la vie à la Résidence Sainte Anne. L'animation est une composante essentielle pour maintenir à la fois l'autonomie mais aussi les relations sociales. Elle favorise ainsi des moments de contacts et d'échanges au travers des activités proposées. La vie sociale se vit quotidiennement en respectant vos souhaits et vos motivations.

Le personnel, les bénévoles et l'animatrice forment l'équipe d'animation.

**UNE EQUIPE DE BENEVOLES** participe activement à la vie de la Résidence en accompagnant et en animant certaines activités. (Visites à domicile, accompagnement à la messe, échanges...)

**LES VISITES** sont autorisées tous les jours.



**DES LIENS, DES RENCONTRES**

Pour créer du lien et offrir des animations originales, la Résidence Sainte Anne organise régulièrement des **rencontres et des échanges avec des groupes extérieurs** : associations de Tiercé, écoles, accueil de loisirs, chorales, autres Résidences pour personnes âgées ...

Des **sorties** ou des **visites** sont aussi organisées pour participer à des **événements** ou pour **profiter du grand air** (sortie pêche, boule de fort, promenades...)



## Quelques exemples d'activités proposées à la maison de retraite Sainte Anne

- Goûter d'anniversaire
- Jeux de mémoire
- Jeux de société
- Loto
- Belote
- Ateliers manuels
- Repas à thème
- Rencontres inter-établissements
- Prestations de musiciens et de chanteurs
- Gym douce
- Chant
- Bibliothèque
- Jardinage
- Boule de fort
- Deux manifestations par an avec les familles : Barbecue et goûter de Noël
- Vente de vêtements



### L'ACCOMPAGNEMENT RELIGIEUX

Une aumônerie est active à Sainte Anne. Nous faisons partie de la Paroisse Saint Joseph des Basses Vallées (Briollay -Cheffes – Ecuillé – Etriché – Montreuil sur Loire -Tiercé).

Une messe hebdomadaire est célébrée tous les vendredis à 15h à Sainte Anne à l'oratoire du 1<sup>er</sup> étage.

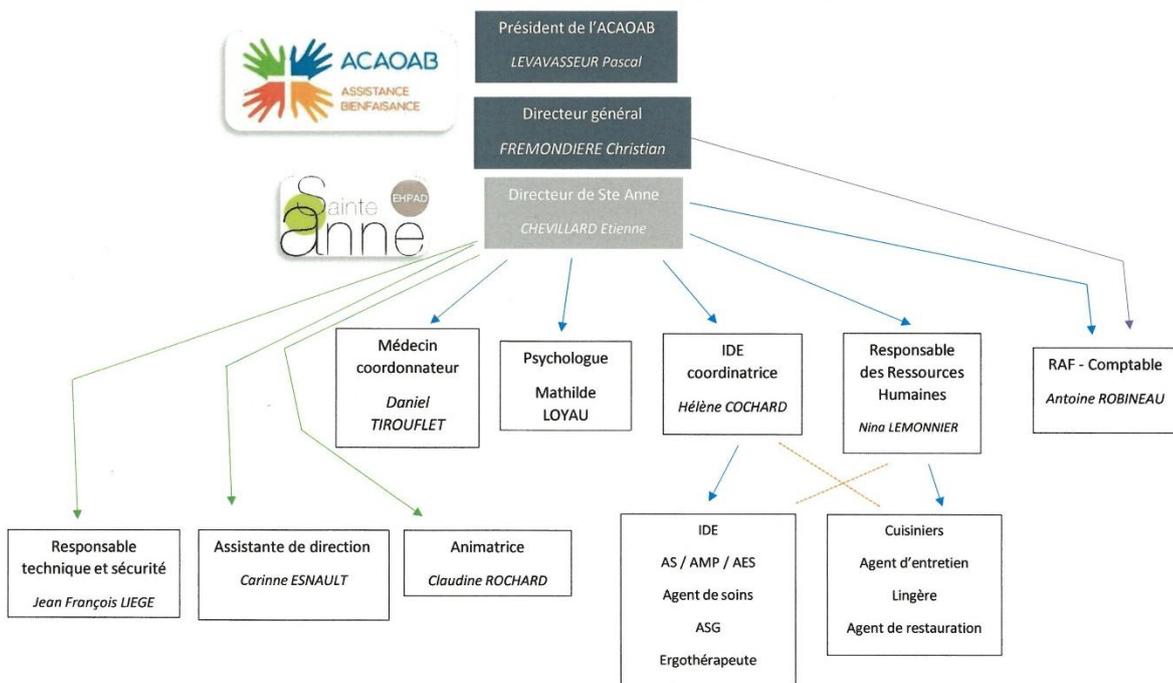
Tous les dimanches matin, une messe est célébrée dans l'église de Tiercé à laquelle vous pouvez vous rendre si vous le souhaitez.

Des bénévoles de la Paroisse sont également à votre service et accompagnent des temps de prières et d'échanges individuels ou en groupes.

Une salle de recueillement vous accueille au rez de chaussée (face PASA).

# Des professionnels à votre Service

Pour vous accompagner au mieux en fonction de vos besoins, les différents acteurs de la Résidence se **forment continuellement** pour actualiser leurs connaissances et leurs compétences.



MAJ le 15/07/2025

**Organigramme Maison Sainte Anne**

## UNE ATTENTION PERMANENTE A VOTRE SANTE

Les infirmières, les aides-soignantes et les agents réalisent les soins dont vous avez éventuellement besoin.

Dans un souci de qualité de votre prise en charge médicale, nous veillons à tisser un lien privilégié avec votre médecin traitant.

Une collaboration soutenue est entretenue avec les intervenants extérieurs afin de garantir la cohérence de votre suivi médical.

**Vous gardez la liberté de faire intervenir les professionnels de santé de votre choix.**

**MEDECINS TRAITANTS**

**MEDECINS SPECIALISTES**

**DENTISTES**

**OPTICIENS**

**PEDICURES**

**KINESITHEAPEUTES**



# Nous sommes à votre écoute

Des commissions sont en place pour favoriser l'expression de chacun.

Il existe **la commission restauration** qui se réunit régulièrement pour échanger sur les idées, sur les repas...

**La commission jardin et rédaction du journal** se réunit plusieurs fois par an pour que chacun puisse exprimer ses envies, ses idées sur ces thèmes.

**Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)** est une instance qui vise à associer les usagers au fonctionnement de l'établissement. Ce conseil se compose de résidents, de familles, de salariés. Il se réunit 3 fois par an, rend des avis, et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement notamment :

- La vie quotidienne
- Les activités
- Les projets de travaux et d'équipement
- ...



# Pour vous accompagner

## UN ACCOMPAGNEMENT QUI S'ADAPTE A VOS BESOINS

Pour vous accompagner, nous réfléchissons avec vous à des choses que vous souhaiteriez faire et qui nécessite l'aide et la contribution de la Maison de retraite.

Notre objectif est de vous faire plaisir et pour cela, nous mobilisons les professionnels capables d'aider à la réalisation de vos envies, de votre projet.

Dans l'idée d'adapter son accompagnement au jour le jour, l'équipe de la Résidence Sainte Anne se mobilise pour **construire et personnaliser un projet pour chaque habitant.**

Cette démarche a pour but de **vous permettre de vous épanouir** et de redéfinir votre projet de vie propre au sein de la Résidence.

Nous vous apportons une aide pour goûter ou retrouver les plaisirs simples de la vie.

**Le projet d'accompagnement personnalisé** implique tous les acteurs de l'établissement dans une dynamique mettant en avant la promotion de votre **autonomie**, le **respect** de vos **choix** et de votre **intimité**, la prise en compte de vos **besoins** et **désirs**.

**N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin, nous sommes là pour vous accompagner !**



# Des décisions aujourd'hui pour garantir le respect de vos droits demain

**La personne de confiance** peut vous être très utile dans le cas où votre **état de santé ne vous permettrait plus de donner votre avis ou de faire part de vos décisions** : le médecin, ou éventuellement l'équipe hospitalière, consultera en priorité cette personne que vous aurez désignée.

C'est à vous de nous dire quelle personne de confiance vous voulez désigner. Vous aurez ensuite la possibilité de modifier cette personne comme vous le souhaitez.

Son avis guidera le médecin pour prendre ses décisions.

**Ce peut être toute personne de votre entourage en qui vous avez confiance** et qui est d'accord pour assumer cette mission : votre conjoint, un de vos proches, votre médecin traitant...

Il est important de vous assurer de l'accord de la personne que vous désignez avant de vous décider.

Vous pouvez en informer un membre du personnel qui transmettra l'information afin de l'inscrire dans votre dossier.

Si vous êtes **sous tutelle, rapprochez-vous de votre tuteur pour connaître les démarches.**

**Le référent familial** est l'interlocuteur privilégié de l'établissement pour tout ce qui concerne votre vie quotidienne, votre bien-être et votre sécurité.

Il reçoit toutes les informations de toutes natures de la structure et les retransmet aux autres membres de la famille.

Il vous accompagne si besoin dans vos démarches administratives et financières.

Il s'occupe de l'approvisionnement de vos affaires personnelles (linge...).



**Les directives anticipées** (loi du 22 avril 2005) serviront si un jour vous n'étiez **plus en mesure d'exprimer votre volonté**. Elles **permettront au médecin de connaître vos souhaits** concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements médicaux.

Elles doivent être **écrites, datées et signées**. Vous pouvez demander de l'aide à vos proches ou au personnel si besoin.

Vous pouvez les **modifier** et les **annuler à tout moment**.

Vos directives anticipées priment sur tout autre instructions non médicales quelles qu'en soit l'origine y compris sur l'avis de votre personne de confiance.



# Charte des droits et libertés de la personne accueillie

1. J'ai le droit d'être accompagné tel que je suis



2. J'ai le droit à une aide personnalisée



3. J'ai le droit d'avoir une information facile à comprendre sur mon accompagnement



4. J'ai le droit de participer à la construction de mon projet. J'ai le droit d'être aidé pour dire mes envies.



5. J'ai le droit de refuser des aides. J'ai le droit de changer mes aides



6. J'ai le droit de maintenir mes liens familiaux.



7. J'ai le droit d'être en sécurité, d'être protégé. Je dois donner mon accord pour le partage des informations qui me concernent.



8. Je peux circuler librement. J'ai le droit d'avoir des relations sociales en dehors de mon accompagnement. J'ai le droit d'avoir des affaires qui m'appartiennent



9. J'ai le droit d'être soutenu dans les moments importants. Ma famille ou un professionnel peut me soutenir.



10. J'ai des droits et j'ai des devoirs. Le service d'accompagnement peut m'aider à les connaître.



11. J'ai le droit au respect de ma religion



12. J'ai le droit à une intimité



L'intégralité de la Charte est disponible sur demande auprès de l'accueil

Bienfaisance  
**Engagement**  
Veille  
Confiance **Dignité** Equité  
Intégrité **Bénévoles** Humain  
Associatif **Résidents** Droiture Partenaires Respect  
**Accompagner** Autonomie Social Ensemble  
**Fondamentaux**  
Innovation